

Sous la direction de
Anne Morelli

les Émigrants belges

réfugiés de guerre, émigrés économiques,
réfugiés politiques ayant quitté nos régions
du XVIème siècle à nos jours



RECONSTITUER L'HISTOIRE DES "BRICTEUX" SAISONNIERS

Etienne HÉLIN

"Y a deux hommes, avec leur pantalon remonté jusque tout au dessus, qui marchent dans l'argile comme pour faire des *hochets* (boulettes de poussière de charbon aggloméré par de la terre glaise) et un autre qui ne fait qu'apporter des seaux d'eau et rejeter de la nouvelle terre. Puis quand la *makoïe* (boue) est prête, il y a une femme qui la charge sur une grande table avec un *truvê* (large pelle). Et c'est Nicolas, un vieux avec une pointue barbe blanche, qui remplit les formes (ici, moule divisé en deux compartiments). Mais c'est la rapidité qu'il va qui est curieuse. Il prend une *câkée* (petite pelletée) dans chaque main et clap ! la forme est remplie des deux côtés en même temps. Un coup de latte pour racler le trop et le gamin se sauve avec la forme, en courant, pour l'aller retourner par terre au bout de la ligne. Puis il revient, toujours en courant et en nettoyant sa forme, avec un vieux couteau qui pend à son côté. Et en passant près d'un tas de sable, il l'enfonce dedans la secoue puis la vide -ça c'est pour pas que le mortier colle dedans- et il vient se représenter à la table. Ils sont deux gamins et deux filles qui font ça et qui ne sont pas plus grands que moi. Ils ne font que courir sans jamais dire un mot, ni lever les yeux. Et pourtant Nicolas crie et jure tout le temps, en français, qu'on ne va pas assez vite. Et lui, je ne sais pas ce qui le fait résister non plus".

Où se cachent les vérités ?

La scène ci-dessus se passe il y a une centaine d'années, à Vottem, un village en train de se fondre dans la banlieue de Liège. Elle est racontée dans

le langage incorrect - des tas de mots wallons et une syntaxe hybride - que l'on parlait encore il y a une cinquantaine d'années, mais langage plein de charme pour ceux qui savent savourer des histoires familières. Le narrateur, Colas Pirette, est un gamin qui va à l'école du village, joue avec les autres, comprend à demi-mot des bribes de conversations des grandes personnes mais préfère accompagner Toussaint, un jeune ouvrier qui, ce soir-là attelle un cheval à son tombereau pour aller chercher des briques que Nicolas le Français essaie de cuire malgré les pluies. Aller voir les briquetiers qui reviennent chaque année et s'installent en plein champ pour travailler, c'est un spectacle à ne pas manquer.

Le petit Colas, un bon témoin ? Il n'a jamais vraiment existé ! C'est le nom qu'emprunte un médecin, Aimé Quernol (un autre pseudonyme) pour raconter, vers les années trente, ses souvenirs d'enfance ¹. Il n'en faut pas davantage pour nous plonger au cœur d'un débat que ne peut esquiver aucun historien : quel crédit accorder au récit mêlé d'autobiographie ? Mémoires, chroniques familiales, relations de voyage, de campagne militaire ou d'exploration, sont-ce là des matériaux fiables et jusqu'à quel point ? En histoire sociale, en particulier, est-il prudent, à partir d'une observation ponctuelle, de passer à la généralisation au niveau de l'ensemble des individus englobés dans une même catégorie ? ²

On l'aura deviné dès la première ligne de la scène des briquetiers au travail, nous sommes persuadé de la véracité du petit Colas Pirette. Or, que ce soit parmi la foule des personnages de Saint-Simon ou dans le déferlement d'impressions dont nous submerge Proust, il y a des omissions. Sont-elles intentionnelles ou fortuites ? Partisanes ou innocentes ? En tous cas, la séquence du discours comme le choix du non-dit, introduisent des biais. Dans le tableau de la condition ouvrière vu à travers le prisme braqué vers la briqueterie de Vottem, nous essayerons de départager les zones d'ignorance des autres, celles qui inspirent confiance parce qu'elles sont vérifiables. La ligne de démarcation entre les deux cerne la connaissance que les historiens peuvent avoir de la condition ouvrière.

ZONES D'OMBRE

Comme dans les autres secteurs industriels tributaires du bâtiment, la révolution industrielle des fabrications céramiques se produisit par étapes et tardivement.

Des conjonctures économiques disloquées par la pluralité des révolutions industrielles

A Vottem, à la fin du XIX^{ème} siècle, la mécanisation est encore imperceptible : les moules sont déjà à deux compartiments mais ils se remplissent toujours à la main. Pour le reste, on en est encore à la traîne des entreprises saisonnières et partiellement sédentarisées : "C'est chez Franquet (un cultivateur de Vottem) qu'on fait les briques. Là, il y a toujours une fournée d'entamée (pour la vente) et une ou deux qui attend ou qui est à feu [...]. C'est Nicolas le Français qui a repris (loué le droit d'exploiter) les briques cette année aussi". L'entrepreneur loue le terrain pour la belle saison. Même s'il revient l'année suivante, il n'a pas intérêt à construire un hangar. Il n'a d'ailleurs pas de matériel à mettre à l'abri puisque l'outillage ne consiste qu'en une table, des formes, des pelles et des cou-teaux-racloirs, des seaux ou des cuvelles pour l'eau et le sable. Pendant que Toussaint remplit son tombereau, "il y a un homme qui compte et qui marque. Parce que si c'était pas contrôlé, il y en aurait toujours qui en prendrait de plus".

Il va de soi qu'un *livrehaïe* (chef d'une équipe de briquetiers, qui a autorité sur les hommes, les femmes et les enfants d'un même chantier pendant toute la saison) du genre du vieux Nicolas se contente d'une comptabilité tenue au jour le jour et que des archives aussi sommaires n'ont guère de chances d'être conservées. Rien de commun avec celles d'une firme comme Verstrepn, active à Boom de plus ou moins 1840 à 1924, mais dont on connaît quasiment tout : les patrons et leur famille, la main d'œuvre et les contrats de travail, les salaires avec avances et retenues, la production et les ventes, le matériel, les terrains et les frais d'exploitation, le tout accompagné de photos d'époque.³ On a affaire à une firme stable, qui n'est plus désavantagée par le manque à gagner du travail saisonnier et qui est implantée dans la région du Rupel où, pendant plus d'un siècle, briqueteries et tuileries se sont concentrées. Les premières sont au nombre de 48 et les secondes au nombre de 42, rien qu'à Boom en 1896; cela a dû y exacerber la concurrence et, selon la dure loi du marché, accélérer la fuite en avant vers le progrès technique. Dès le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, des ingénieurs ont préconisé (ce qui n'implique pas nécessairement l'usage) des machines visant à augmenter la production : malaxer et broyer les mottes d'argile, mouler par compression, fours et

fourneaux au charbon de terre ou de bois, appareils à cuire tuiles, briques creuses et tuyaux de drainage, wagons spéciaux, etc.⁴ Le bon marché du combustible et du transport des briques est un atout pour Boom. Via Bruxelles et le Rupel, le charbon hennuyer arrive par péniches entières tandis que via Anvers, les briques locales remplissent les fonds de cales des navires transatlantiques qui ont besoin d'un fret de retour. Il paraît que des quartiers entiers des ports de la côte Est des Etats-Unis ont été construits avec des briques belges.

Un coup d'œil sur les cartes qui localisent les briqueteries aux Pays-Bas entre 1858 et 1950⁵, fait apparaître leur concentration en bordure des cours d'eau, ce qui montre bien la servitude qu'impose le transport d'un produit bon marché mais pondéreux.

Au total, il y a un contraste accusé entre d'une part les briqueteries du Rupel et des Pays-Bas, bien équipées et rentabilisées, assurées de débouchés non-saturés, ce qui atténue la saisonnalité et favorise la sédentarisation et d'autre part l'archaïsme du campement des briquetiers qui passent la belle saison à Vottem.

Provenances et dispersion des migrants

De ceux-ci, on ne sait pas d'où ils viennent. Leur *livrehaïe* est un Français mais on ne sait rien de la provenance de ses hommes. Déjà sous l'Ancien Régime, les rôles de capitations (impôt direct, tarifé selon le statut ou le métier) inscrivent quelques bricteurs (deux douzaines en 1689), quasiment les seuls de la ville de Liège, dans la paroisse faubourienne de Sainte-Walburge, voisine de Vottem, sur le rebord du plateau hesbignon. Mais, outre qu'il est facile de s'improviser briquetier -un métier qui comporte de multiples tâches de manutention- la tradition de la migration saisonnière est attestée depuis le XVIIème siècle au moins, peut-être lorsque se répand l'usage du charbon de terre pour la cuisson. M. Roger Pinon nous a signalé la participation de briquetiers wallons à la reconstruction de Vienne après le siège turc (en 1684). Toujours à Vienne, environ un siècle plus tard, on aurait procédé à la cuisson de briques à l'aide de charbon de terre spécialement importé des Pays-Bas autrichiens; la démonstration fut concluante. Plus inattendu est le contrat de travail conclu le 2 septembre 1770 entre un certain Daly touriste à Spa et deux Liégeois et deux Spadois qui s'engagent à s'embarquer à Middelbourg à destination de Demerary (en Guyane hollandaise ?) où six esclaves seront mis à leur disposition pour apprendre et aider à faire des briques.⁶ Sous le régime français, des passeports sont requis même pour les ouvriers saisonniers. De septembre 1804 à juillet 1806, 83 briquetiers quittent la seule commune de Liège; la grande enquête de 1811 précise qu'ils se dirigent surtout vers le Limbourg néerlandais et la Rhénanie.⁷

Durant les années 1816-1823, marquées par la disette et le chômage, les indigents bénéficiaient de passeports gratuits. Les briquetiers fournissent les contingents les plus étoffés : entre 50 et 227 par an, ce qui les place en tête d'un classement par métier. Ils se rendent presque tous en Prusse. Ils sont analphabètes à 95 %. Dans la suite, les statistiques font encore défaut aux historiens mais quelques indices donnent à penser que la Prusse rhénane et le Limbourg hollandais continuent à attirer le plus d'ouvriers en provenance de la province de Liège. Bien qu'elle s'industrialise intensément, la région entre Seraing et Amay voit, chaque lundi de Pâques, partir des saisonniers; peut-être espèrent-ils gagner davantage à l'étranger lorsqu'au printemps se ralentit l'activité des charbonnages. Il se pourrait aussi que le réseau ferroviaire ait élargi l'aire de dispersion : dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on cite des cas de départs en France, en Italie, en Turquie, en Espagne, dans le bassin du Donetz et surtout celui de la Ruhr où il faut maçonner quantité de nouveaux puits de mines.⁸ Les travaux de longue haleine, en effet, avaient la préférence car un même chantier restait actif pendant toute la saison : c'était le cas des usines, des églises, des écluses, des quais, etc.

Les dernières en date des migrations sont évaluées par Jules Vandereuse qui acheva en 1956 une enquête fort détaillée sur le métier des briquetiers tel qu'il se pratiquait dans la région de la Sambre, au début de ce siècle, en tous cas avant l'introduction des presses hydrauliques et électriques (entre 1890 et 1900 ?). Des trains spéciaux sont mis en service pour les saisonniers. A la gare de Ham-sur-Heure, s'embarquerait un tiers de la population ouvrière d'une demi douzaine de communes. En 1873, *Le Journal de Liège* signale le passage d'environ 800 hommes, femmes et enfants, des Carolorégiens qui se rendent à Hambourg où un entrepreneur belge embauche 4.500 briquetiers.

En comparaison, le chantier de Vottem fait figure de petite entreprise familiale et archaïque. Et nous ne savons toujours rien de ses relations avec les habitants de l'endroit. Nous serions tentés de croire que ces relations sont réduites au minimum, voire à rien, parce que le travail est trop absorbant et trop exténuant. Par ailleurs, une réflexion de Colas en dit long :

"Quand est-ce qu'ils mangent, Toussaint, les bricieux ? - Oh ! ça, quand y-z-ont fini. Mais y n'ont pas le temps de manger souvent, ni beaucoup... Et encore moins de l'argent pour le faire... dans des saisons comme celles-ci, toujours... Et, au dessus de ça, qu'ils ne peuvent pas aller à crédit, parce que c'est toujours des étrangers qu'on ne connaît pas et qu'il vaut mieux se démêfier. C'en est de ceux en tous cas qui ne l'ont pas belle et les enfants, pire encore".

Exemple inattendu des multiples perceptions de l'étranger. Les villageois de Vottem n'en font pas une question de frontière ou de permis de travail. Ici, le premier réflexe est celui de la méfiance, donc - par définition -

le contraire du crédit. Sans argent, comment acheter le nécessaire indispensable, y compris la nourriture ?

Le profit et les salaires

Autant les propos désabusés de Toussaint au sujet du refus du crédit devraient être éloquentes pour les gens du crû, autant ils sont frustrants pour les historiens économistes. Toutefois le fait que la briqueterie de Vottem conserve maints traits visiblement archaïques incite à tirer parti de contrats anciens. Voici, par exemple, ce que décident, à la veille de Noël 1787, Jean-Joseph Denoël, prêtre, désireux d'aménager un jardin derrière sa maison de la chaussée Saint-Léonard (principal faubourg en direction de Maastricht) et Gilles Charlier, de Visé, maître briquetier (ne sachant pas écrire). Ce dernier recevra :

- 33 1/2 sous (un sou = vingtième partie du florin de Brabant au cours de Liège) pour 1.000 briques;
- 9 escalins (= 90 sous) par semaine à condition de faire cuire et voiturier les briques, de tenir compte de celles qui se feront et qui se vendront, et de reboucher les trous;
- 4 tonneaux de bière valant 1 écu (= 80 sous) chacun par tranche de 100.000 briques;
- 5 écus par semaine, dès le début du travail, comme à-compte;
- houille, sable et matériel : pailles (pour abriter les briques), perches, formes (moules), une brouette, une *houppe* (large pelle), bac, planches;
- 1 couronne de France (= environ 95 sous) à l'occasion de son engagement;
- 1 personne à son service pour *semer* (épandre) le sable sur l'aire de séchage, sur les briques et sur les moules.

En contre-partie, le maître-briquetier devra :

- payer tous les ouvriers nécessaires;
- fournir gratis 5.000 briques pour chaque lot de 100.000 briques, à titre de dédommagement des briques qui se casseraient. Les briques seront sans défaut, d'après l'avis des connoisseurs (experts);
- creuser et maçonner gratis un puits là où on le lui demandera;
- *raccomoder* les briques gâtées par la pluie.

Cette dernière clause est la plus redoutable car elle endosse au briquetier la réparation des malfaçons involontaires et les plus courantes sous nos climats. Puisque le travail est mesuré à la tâche -par millier de briques fournies- rien ne vient fixer le salaire des ouvriers ni la durée de leur travail.⁹ Puisque le *livrehaïe* assume les risques de l'entreprise, puisqu'il se réserve les opérations les plus délicates (comme mettre à feu le four au bon moment, quitte à brûler ses semelles au contact de briques trop

chaudes), puisqu'il règne "en despote", il assigne à chacun sa tâche, crie et frappe, et répartit les salaires. Sur ce dernier point, les auteurs divergent et on ne tiendra compte ici que des briqueteries analogues à celles de Vottem, où se pratique le moulage à la main. D'après les souvenirs de Jules Vandereuse (région de Charleroi, début du XX^{ème} siècle), l'ouvrier parvenait à ramener chez lui entre 400 et 600 francs (or) à la fin de la campagne (à la fête de saint Lambert, le 17 septembre). Encore fallait-il qu'il n'aille pas au cabaret. Si le temps avait été sec, on travaillait sans arrêt et l'on revenait épuisé. Si l'on travaillait au loin, par exemple en Espagne ou en Russie, non seulement le voyage en chemin de fer était remboursé mais, sur place, les salaires auraient été du double. Comme dans la mine, le salaire des enfants et des adolescents était payé à leur père. Les gamins isolés auraient reçu 80 à 100 francs, pour toute la campagne, en plus de leur nourriture. S'il y avait une équipe spéciale chargée de la cuisson, opération délicate mais intermittente, sa rémunération était supérieure : le *cuiseur* (enfourneur) recevait 1,50 franc par millier de briques, les brouetteurs 0,80 à 0,90 franc.¹⁰

Ces évaluations sont contestées par C. Wasseige, dont l'enquête (parue en 1848) décrit une situation antérieure d'au moins un demi siècle à la précédente.

"Les briquetiers dans notre province (Liège) exercent en général une autre profession pendant l'hiver. Ce sont des houilleurs, des cloutiers ou d'autres ouvriers dont le salaire est insuffisant, qui, à l'approche du printemps se recrutent, s'associent pour aller dans les pays étrangers et surtout dans les provinces rhénanes, en Hollande, en France, exercer leur industrie, dans l'espoir de faire quelques économies pour passer la mauvaise saison. Ces malheureux sont fréquemment déçus dans leur espoir. Une saison pluvieuse, une fournée de briques mal réussie, les rendent plus malheureux qu'auparavant. S'ils réalisent quelques économies, ce n'est trop souvent qu'au détriment de leur santé et à l'aide de privations de toute espèce [...]. Les chefs ou livrehaïes font, quand la saison est bonne, assez de bénéfices tandis que les ouvriers n'économisent tout au plus que le prix du loyer d'une mauvaise chambre qu'ils ont remplacée gratuitement, en été, par un méchant hangar".

Wasseige avait sous les yeux une situation où l'enchaînement des causes et des effets n'était pas encore manifeste. Au début de la révolution industrielle, surtout dans une région aux ressources diversifiées où coexistent entreprises modernes et ateliers proto-industriels, le travail saisonnier est un remède au sous-emploi. La révolution industrielle, au contraire, parce qu'elle impose l'achat de machines puissantes, fixes et coûteuses, incite les patrons à les amortir vite en les faisant tourner 24 heures sur 24 et 365 jours par an, ce qui tend à éliminer, avec le travail saisonnier, les fragiles entreprises assurant la diversification d'une économie régionale et, du même coup, sa résistance au chômage.



Le travail saisonnier est un remède au sous-emploi. Au XIX^{ème} siècle, des "briqueteux" (briquetiers) liégeois sont allés travailler pendant un ou plusieurs étés dans la Ruhr, en France, en Hollande, en Italie, dans l'Empire ottoman et jusque dans le bassin du Donetz.

Hommes, femmes et enfants travaillaient à une cadence infernale, dans l'inconfort, la boue et la crasse, sans le moindre espoir de promotion, pour tenter de rentrer chez eux avec quelques économies. (Photo d'un briquetier moulant à la main vers 1900. Archives du Musée de la Vie Wallonne - Liège)

CONCORDANCES ENTRE ROMAN ET ENQUETES

Manger et dormir

L'enquête du Dr Wasseige (en 1848) relate que "les briquetiers prennent à peine le temps de se sustenter, de réparer leurs forces par un repas grossier et insuffisant. Un hangar en paille, à travers lequel passent le vent et la pluie, leur sert en même temps de salle à manger, de chambre à coucher et d'hôpital". Colas Pirette à qui Toussaint a expliqué qu'il arrivait aux briquetiers de ne pas manger grand'chose, jette un coup d'œil à l'intérieur de la cambuse et y aperçoit "comme *sitouffe* (poêle) encore des briques ou du moins, il y avait un petit feu entre quatre briques pour faire cuire de l'eau". Vandereuse fait même un croquis du foyer (p. 345 et 372). C'est un trou circulaire au fond duquel, sur un lit de briques, est installé un grillage. Les ouvriers sont assis en rond sur le rebord de la tranchée; les jambes recueillent la chaleur du feu. Un gamin a fait inscrire sur un calepin ce qu'il a été acheter au village et qui se mange en commun. Le chef de table (l'équipe qui travaille autour de la table où se fait le moulage) fait une entaille dans une planchette chaque fois que l'on entame un pain. Un feu, une marmite, un tonneau à bière, des planches où déposer les assiettes vides. Une femme ou, à défaut, un gamin surveille la cuisson des patates, du lard, parfois d'un morceau de bouilli. Il y avait quatre repas par jour. Le matin, vers 7 heures (donc après 3 à 4 heures de travail) : pain, beurre, café. A midi, du bouillon avec légumes et une livre de viande répartie en portions inégales. Vers 4 heures, pain et café. Le soir : pommes de terre et lard. Les gamins de Charleroi ont la réputation de fumer la pipe à partir de 7 ou 8 ans. Pas de chaise, pas de cheminée pour l'évacuation de la fumée; parfois dans un coin, un coffre où l'on entasse les "bons habits" du dimanche; dans un autre coin, un tonneau. On avait droit à une tonne de bière pour 100.000 briques. La moitié de l'aire de la cambuse (4 à 5 m sur 3,50 m) sert de dortoir. La hauteur est d'environ 2 m et les murs sont faits de bottes de paille dressées. Les Carolorégiens répandent du sable, étendent une litière de fougère, disposent des planches séparatrices, ont une couverture. A Vottem, ces luxes sont inconnus :

"J'ai repassé tout doucement devant leur cambuse pour voir. Parce que la femme était rentrée et avait laissé la porte ouverte. C'était curieux. Comme chaises : des briques. Comme table : des briques [...] Et comme lit une riguilite (une longue file) de briques pour marquer les places. Il n'y avait d'ailleurs pas de couverture qu'un peu de paille. Il est vrai qu'il ne fait pas froid quand c'est la saison des briques. Malgré que maintenant, pourtant, les nuits sont déjà fraîches. Mais sans doute qu'ils mettent un paletot sur eux".¹¹

"Le travail, c'est la santé" (refrain populaire)

On pense aussitôt aux émanations du charbon qui brûle entre les couches de briques : "Il y a toujours une fournée d'entamée et une ou deux qui attend ou qui est à feu. Mais celle-là, ça *flaire* (pue) tellement qu'il se faudrait bien boucher le nez quand on passe tout près". Depuis le XVIIIème siècle au moins, les gens du pays de Liège sont sensibles aux odeurs désagréables, mais en plein air, ils redoutent surtout les "émanations putrides" des eaux stagnantes, car les médecins ont la phobie des miasmes. Pourtant la présence d'un feu sans cheminée dans la cambuse en paille constitue un pire danger. Wasseige, lui, incrimine aussi la mauvaise nourriture. L'unanimité se fait à propos de la durée de la journée de travail. Vers 1848, "le travail commence à trois heures du matin pour les adultes, à quatre heures pour les enfants et les adolescents et se continue, presque sans relâche, jusqu'à neuf à dix heures du soir". Les trois premiers repas sont avalés en un quart d'heure au maximum. Vandereuse, qui fournit cette précision, en tire une leçon de morale. Au fond, il décrit cet effort parce que "cela nous fera comprendre combien nos pères et nos aïeux ont souffert. Cela vous fera comprendre aussi combien notre vie est belle comparée à la leur et combien nous avons tort de nous plaindre" [p. 335].

C'est un autre satisfecit que décerne le Conseil Supérieur du Travail lorsqu'en 1892 il examine l'application des articles 4, 6 et 7 de la loi du 13 décembre 1889 relatifs au travail des femmes et des enfants, à la durée des prestations, aux repos et au travail de nuit. Les conclusions sont à ce point divergentes des nôtres que l'on en vient à se demander si l'enquête a porté sur d'autres entreprises que les briqueteries et tuileries de Boom (équipées de machines) et des environs de Turnhout (moulage à la main). L'omission des liégeoises peut s'expliquer de plusieurs façons. Les briqueteries relèvent-elles du secteur "céramique" ou "industries du bâtiment" ? La loi de 1889 s'applique-t-elle aux activités saisonnières ? Aux ouvriers frontaliers ou à ceux qui sont embauchés par des patrons étrangers, lesquels ne reçoivent aucun formulaire à remplir ? Toujours est-il qu'à en croire le Conseil du Travail et de l'Industrie de Bruxelles, 5^e section :

- la durée du travail est de 13 heures : 4 heures du matin à 7 heures du soir;
- les repos se prennent de 7 heures à 7 heures 30, de midi à 13 heures 30 et de 16 heures à 16 heures 30;
- il est impossible de modifier ces durées de travail effectif pour les garçons, filles ou femmes car leur absence arrêterait le travail de la "brigade" (c'est-à-dire de l'équipe de cinq travailleurs qui sert une "table");
- le travail de nuit n'existe que de 4 à 5 heures du matin;
- le travail dominical dure 2 ou 3 heures et consiste à remettre en ordre les chantiers.

Contrairement à l'usage ancien, à Boom et à Beerse-lez-Turnhout, les salaires sont calculés par année ou par jour : 1,10 francs à 1,50 francs pour les enfants à partir de 9 ans, ce qui se justifierait, dans le deuxième cas, par le bon marché de la vie en Campine.



Des huttes de paille servaient d'abri aux briquetiers. Elles laissaient passer la pluie et le vent, n'avaient ni cheminée, ni meubles. Photo de la fin du XIXème siècle.

(Archives du Musée de la Vie Wallonne - Liège)

"Sans aucun doute, la tâche des ouvriers briquetiers exige une grande dépense de force physique, mais le travail s'exerce à l'air libre, comme le travail agricole; il provoque des attitudes variées, une gymnastique (sic) ininterrompue; pour les personnes bien constituées, il paraît même favorable au développement rationnel des muscles. D'après les déposants de Beerse en 1886, la durée de vie moyenne des ouvriers briquetiers est celle des ouvriers agricoles".

Sur ce dernier point, le Conseil Supérieur du Travail (qui finira par adopter un projet d'Arrêté Royal modérément favorable aux adolescents) est approuvé par Jules Vandereuse qui invoque l'exemple de *Mardjo fifi* qui vécut 106 ans. Elle avait neuf ans lors de sa première campagne de briques en France. Il n'y avait pas encore de train pour rejoindre son chantier et il lui fallut marcher à pieds nus dix heures par jour pendant neuf jours ... On comprend le scepticisme d'un Wasseige qui, lui, se garde bien de parler de "gymnastique" :

"Les ouvriers mineurs, devenus briquetiers pendant l'été, respirent, à la vérité l'air pur des champs et sont soumis, du matin au soir, à l'action de la lumière qui leur manque dans les exploitations charbonnières, mais les fatigues excessives et la prolongation d'un travail peu lucratif détruisent l'effet [...] Ils rentrent épuisés, plus faibles, maigres et hâlés par le soleil".

A cette époque, la mode ne faisait pas du bronzage un des symptômes de santé .¹²

Le sort des enfants

Ni les commissions officielles ni les enquêteurs improvisés ne semblent avoir éprouvé le besoin de remonter aux causes de la misère des briquetiers saisonniers : salaires précaires et bas, inconfort et crasse, infernales cadences de production, aucune qualification ou promotion en vue !

Un système aussi désavantageux n'aurait jamais perduré sans la dictature de deux contraintes. La première est la météorologie, impérieuse dans tout régime préindustriel. Dès l'automne, la pluie et les premières gelées sont nécessaires pour faire apparaître à la surface des mottes d'argile, pierres et cailloux qui risquent de boursoufler les briques au moment de la cuisson. Il faut ratisser et retourner les terres avant le mois d'avril¹³, moment auquel arrivent les équipes de chaque "table". Elles entament la séquence des préparatifs qu'il faut réussir à tout prix : mouler les briques, les étaler sur une aire ensoleillée où elles seront retournées à plusieurs reprises pour accélérer le séchage; les porter sur des *hayes*, sortes de murets où les briques continuent à sécher avant d'être enfournées. Les briques sont portées à la main et au pas de course. Si la pluie survient, on essaie de protéger les briques, même en pleine nuit, avec des bottes de paille, ce qui est efficace pour les *hayes* mais beaucoup moins pour les briques fraîchement sorties du moule. Lorsqu'un tas est mis à feu, la pluie peut gêner sa cuisson mais, à cette étape, c'est le vent violent qui est à redouter : le risque est que les briques soient vite à point d'un côté et restent crues à l'opposé. Bref, du début à la fin de la campagne, on est à la merci d'un orage, d'une simple pluie battante. Or, tous les risques sont à charge du chef de bande (cf. ci-dessus, p. 94) second rouage de la dictature.

"Le chef, auquel on donne le nom de livrehaïe -écrit Wasseige- règne en despote. Les ouvriers ont pris envers lui, avant la saison, un engagement que l'honneur ou l'impossibilité (faut-il comprendre : la crainte ?) leur interdit de rompre. Il n'est pas de mauvais traitements qu'ils n'aient à subir de sa part. La mère qui, par nécessité, lui a confié sa fille, n'est pas certaine de la voir rentrer pure sous le toit paternel. Il faut que le mal que nous signalons soit bien profond pour que le gouvernement prussien ait cru devoir publier l'avis suivant : en 1845, un ouvrier tuilier de la province de Liège fut condamné, en Prusse, aux travaux forcés à perpétuité, et sa femme à deux années d'emprisonnement, pour avoir exercé, sur une jeune fille de Liège, qui travaillait avec eux, des mauvais traitements à la suite desquels elle avait succombé".¹⁴

Dans ce genre de violence, la police locale n'intervient que rarement. Le mode de production est si archaïque que la bande du *livrehaïe* fonctionne comme un atelier familial. Le chef s'attribue les profits éventuels et partage sans discussion parts de nourriture et masse salariale. Il distribue tout aussi souverainement les tâches, les corvées, les privations et les coups. Voilà comment se passent les choses à Vottem :

"Y avait un gamin qui avait sans doute mal mis son sable et il (Nicolas, le livrehaïe) lui a flanqué un pétard qu'on l'a entendu péter bien loin.

Mais le gamin n'a rien dit, ni pleuré, ni rien. Il est retourné remettre du sable et s'a revenu mettre derrière les autres.

Toussaint repassait justement, debout dans sa charrette, et il a crié pour que Nicolas l'entende :

- Y en a toujours qui sont forts pour se prendre à des enfants mais qui n'oseraient pas [s'en] prendre à un homme!

Et il dit cela de son mauvais air comme quand c'est pour se battre. Mais Nicolas n'a pas répondu naturellement puisque Toussaint l'a dit en wallon et qu'il ne comprend que le français. Et tout de même, Toussaint a passé son chemin sans rien dire d'autre.

Toussaint a déjà fait deux voies (trajets avec la charrette chargée) et je les regarde toujours. Ils n'ont pas arrêté une minute. Je ne sais au diable pas comment ils résistent. Pourtant ces enfants-là ont l'air moindres (malingres). Ils ont tous des crapes (des croûtes) sur leurs jambes. Les garçons sont tout nus, rien qu'avec un petit pantalon, si tellement plaqué de terre qu'on ne voit plus en quoi qu'il est et on leur voit toutes leurs côtes. Les filles n'ont qu'une petite courte robe avec un rouge pantalon qui passe. Elles ont leurs petits blancs cheveux qui leur tombent tout le temps dans la figure, que je me demande comment elles voyent pour marcher. C'est vrai qu'elles n'ont pas le temps de les relier car Nicolas crierait dessus qu'elles sont à rien faire. Et elles courent en les relevant de temps en temps d'un drôle de petit coup de tête et en retirant (reniflant) leur nez qui coule".

La force est du côté du vieux chef. Toussaint prétexte qu'il a eu peur d'être mal jugé parce qu'il voulait se battre avec un vieil homme, "sinon je lui aurais tantôt tchoûkî (poussé) sa tête dans sa makoïe (boue), à ce mâhonteux (dégoûtant) Nicolas !" La conversation dérive sur les gendarmes qui feraient mieux de protéger les enfants au lieu d'empêcher les combats de coqs. En attendant, Nicolas réussit ce qu'il y a de plus difficile : mettre à feu le four malgré la saison avancée.

Sans machine, sans capitaux, sans appuis extérieurs, malgré les aléas du climat et la réprobation des gens de l'endroit, le système ancien continue donc à fonctionner. Il repose sur l'exploitation des ouvriers et surtout des enfants, à peine payés même s'ils font une besogne d'adultes et sont exténués plus que les autres parce que personne ne les défend.

COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

L'exploitation des enfants n'est pas une révélation ! (cf. note 12). Ses modalités sont si insidieuses que l'effort de poursuivre les recherches vaut d'être tenté, même si toutes les directions ne sont pas prometteuses.

Implicitement ou explicitement les enquêteurs déplorent le travail forcé auquel sont astreints les jeunes briquetiers. Mais ce début de prise de conscience ne débouche encore sur rien : pas d'inspection médicale

(comme il s'en pratique dans les écoles) exigée par la Commune, abstention des œuvres paroissiales et des mutuelles. Le monde politique (en tous cas, les Conseils suscités par le Ministère) s'en tiennent à des généralités vagues et lénifiantes. Ni secours ni médicaments pour les malades; aucune recherche de mesure préventive.

Autre silence, celui des statisticiens. Avant la diffusion des machines, on chercherait en vain dans les publications officielles, des précisions chiffrées sur le nombre de briquetiers, le chômage effectif ou camouflé par l'exercice d'un autre métier pendant la morte saison, la main d'œuvre qui s'expatrie. Qu'un romancier comme Quernol, qui met en scène un gamin, ne s'intéresse pas aux salaires n'a rien que de très naturel. Mais qu'à l'aide des comptabilités et des enquêtes sur le terrain, les économistes n'envisagent pas le profit que rapporte le sur-travail général et le sous-paiement d'enfants qui, comme les adultes, doivent se baisser 2.500 fois (sic) par jour et porter leur charge au pas de course, vingt kilomètres par jour, voilà, par omission, une faute de calcul qui ne doit pas être innocente.

Après tout, l'implacable gestion de la durée du travail, pratiquée par le *livrehaïe*, ne lui coûte rien. Elle a cependant des effets économiques puisqu'elle aboutit à freiner un recours aux machines, qui n'a pas que des effets pervers ! D'autres secteurs de la production - petite mécanique, livre, métiers d'art, etc. - ont aussi résisté à la mécanisation; parfois ils ont réussi à ménager de lentes transitions, sans pour autant déclencher d'immédiates faillites. Leur histoire peut être exemplaire et éclairer comment se passe la Révolution Industrielle ailleurs que dans les sociétés anonymes géantes. Ne nous dissimulons pas toutefois que la preuve sera difficile à administrer, faute d'archives d'entreprises.

Pour l'historien de la société aussi, l'archaïsme de la briqueterie pose maintes énigmes. Une des plus choquantes est le maintien de l'autorité tyrannique du *livrehaïe*. Serait-ce un substitut de l'autorité du père de famille ? Avant de répondre il faudrait savoir à quoi s'en tenir sur le recrutement des ouvriers au moment de l'embauche. Dans quelle mesure ont joué les liens de parenté ? Est-il exact que des familles entières se soient engagées ? Quelques vieilles photos de groupes de briquetiers le donnent à penser mais seuls des passeports ou des registres de l'état-civil en apporteraient la preuve.

Reste enfin la frustrante question de la perception du travail des étrangers. Les enquêtes n'en soufflent mot. Il est facile de reconstituer les facteurs d'isolement : installation en plein champ, cambuse rien moins qu'accueillante, boue partout dans le chantier, langue inconnue à une époque où tous les ouvriers parlaient leur patois et pas le français appris à l'école. Il n'empêche que l'obstacle le plus contraignant a dû être la course qu'est le déroulement d'une journée de travail, avec pour unique obsession de devancer la pluie. Le *livrehaïe* et les vieux ouvriers savent qu'il y va de leur gagne-pain. Quelques taloches ont vite fait de l'apprendre aux jeunes morveux. Elles n'auraient jamais eu d'écho sans le romancier.

Notes

1. Sauf mention contraire, les textes entre guillemets sont d'A. QUERNOL, *Toussaint de chez Dadite*, chap. 5, p. 75-82, Office de Publicité, Bruxelles, 1937. - Quelques notes sur l'auteur ainsi qu'un aperçu des conditions de travail au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, dans C. HAVELANGE, E. HELIN et R. LEBOUTTE, *Vivre et survivre [...]*, p. 97-151, Musée de la Vie Wallonne, Collection d'Études, n° 7, Liège, 1994. Voir aussi de ce dernier L'archiviste des rumeurs, Musée de la Vie Wallonne, Liège, 1991, p. 155 à 158 et p. 417, 418.
2. De l'abondante littérature consacrée à la critique des romans autobiographiques, on retiendra surtout le récent article de M.S. STEFFENS, *La vie d'un maçon au 19^e siècle. "Rik de Metselaar" (1852)*, dans *Les cahiers de la fonderie*, n° 19, p. 12-18, Bruxelles, 1995. - Le même auteur a publié aussi une série de remarquables enquêtes consacrées à des métiers tels que les tailleurs, les chiffonniers et les fripiers, etc. Ce sont autant de précieux correctifs aux vues globalisantes de trop d'économistes. Nous tenons à l'en remercier chaleureusement.
3. H. ROMBAUT, P. DE NIEL, *De steenbakkerij Verstrepem omstreeks 1875*, dans *Het Wiel. Tijdschrift voor de geschiedenis van de Rupelstreek [...]*, 3^e année, n° 1, p. 1-29 et n° 2, p. 37-62, 1993, études exemplaires que M. S. Steffens a eu l'amabilité de nous communiquer. Le sort des saisonniers est abordé, pour la période après 1920, par B. WOESTENBORGHIS, *Vlaamse arbeiders in de vreemde*, p. 7-11 et 54-57, Kadoc, Gent-Leuven, 1993.
4. J.F. CLERE, *Essai pratique sur l'art du briquetier au charbon de terre [...]*, nb. pl. h. t., 188 p., Paris, 1828. - F. CHALLETON DE BRUGHAT, *L'art du briquetier*, 2 vol., texte + pl., Paris, 1861.
5. Mentions d'expériences dès le XVIII^{ème} siècle et édition de contrats d'entreprise retrouvés par R. PINON, dans sa substantielle introduction et sa traduction de J. VANDEREUSE, *Contribution à l'étude de la briqueterie en Wallonie*, dans *Annuaire de la Commission royale belge de folklore*, t. XII, 1958-1959, p. 322-381, ill., Ministère de l'Éducation Nationale, Bruxelles, 1961; c'est l'enquête la plus complète en ce qui concerne la Wallonie. - P.L. VAN DER VELDEN, *De Nederlandse Baksteenindustrie [...]*, 210 p., 3 cartes, Arnhem, 1952.
6. Contrat d'embauche pour Demerary publié par R. PINON, *op. cit.*, p. 326-328.
7. E. HELIN, *Migrations d'ouvriers avant la Révolution Industrielle*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales du Congrès de Liège 1968*, p. 167-179.
8. G. HANSOTTE, *L'émigration ouvrière dans la province de Liège sous le régime du royaume des Pays-Bas*, dans *Album M. Brussels*, p. 307, 312, 320, Hasselt, 1967. - R. PINON, *op. cit.*, p. 328-329 et J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 325, 328, 335, note 2.
9. Liège, Archives de l'Etat, Notaire F.L. Brodel, 24 décembre 1787. - J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p.325, 328, 335, n. 2
10. J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 331, 337, 339, 360 et 365.
11. Dr C. WASSEIGE, *Enquête sur la condition des classes ouvrières et le travail des enfants*, t. 3, p. 64-65, Bruxelles, 1848. - A. QUERNOL, *op. cit.*, p. 80-81. - J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 343-347, 361-365, 372.
12. C. WASSEIGE, *ibidem*. - A. QUERNOL, *op. cit.*, p. 76. - J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 338, n. 9, p. 339, n. 10. - Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics. *Conseil supérieur du travail, Première session 1892. Application des articles 4, 6 et 7 de la loi du 13 décembre 1889, [2^e partie]*, p. 74-75, Bruxelles, 1892.
Lors des enquêtes parlementaires sur le travail des enfants, un patron, originaire de Boom, a fait valoir l'argumentation traditionnelle qui, dans ce genre de controverse, passe pour prouver le caractère salubre et moral du statu quo : les enfants restent sous la surveillance des parents, ils "jouent", en plein air, à transporter des briques dans de petites brouettes, ce qui fortifie leur musculature...(Information aimablement communiquée par Mme A. Morelli).
13. J. CARRONT, *L'art de bien bâtir*, p. 11, Liège, 1749.
14. C. WASSEIGE, *ibidem*. - Les archives des anciens consulats belges en Prusse ne sont pas encore accessibles. - La documentation du Musée de la Vie Wallonne, riche aux points de vue dialectologique et iconographique, ne l'est guère en ce qui concerne l'histoire des entreprises.

Après "Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique"
et "Les Grands mythes de l'histoire de Belgique",
le nouveau livre dirigé par Anne Morelli :

les Émigrants belges



Nous, Belges, nous aurions été des émigrants ?

L'amnésie semble avoir recouvert certaines pages de notre passé.

Qui sait que la *moitié* de la population d'Anvers s'est enfuie au XVIème siècle, cherchant asile lors des guerres de religion ?

Que 1.300.000 Belges (soit 20 % de la population) ont fui notre pays en 1914, trouvant — surtout en Hollande neutre — un refuge à la guerre et à l'occupation ?

Qui se souvient de ces Luxembourgeois du XVIIIème siècle, partis en tirant leurs chariots vers l'Est de l'Europe pour y trouver des terres ?

Sait-on qu'en 1900, une grande partie des servantes à Paris étaient belges ?

Qu'au XIXème siècle, des Wallons, victimes d'une "filière" de leur bourgmestre, firent 300 km sur le lac Michigan gelé pour rejoindre les terres qu'on leur avait promises au Wisconsin.

...

Nos ancêtres ont été tout cela : *réfugiés religieux, politiques, de guerre, réfugiés économiques ...*

Comme d'autres aujourd'hui ...

Une question resurgit du passé méconnu à découvrir dans ce livre : pour les Belges victimes de la crise actuelle, *n'est-il pas revenu le temps d'émigrer ?*